

COMMUNE DE BERNISSART

La commune de BERNISSART met en location un appartement de 143 m², 2 chambres situé rue de la STATION ,49c à Blaton (1^{er} étage de l'ancienne banque FORTIS)

Le bail locatif de courte durée porte sur une durée de 1 an (renouvelable 2x maximum aux mêmes conditions)

Le loyer mensuel est fixé, hors charges locatives, à 650 € .

Les conditions locatives adoptées par le Conseil communal en séance du 13 décembre 2022 et le formulaire d'inscription sont disponibles sur simple demande auprès du service secrétariat, centre administratif du préau , rue du Fraity,76 à BERNISSART (tél :069/590075, Dany PATRIS ou 069/590027 , Alexandre RASZKA) ou via le site internet www.bernissart.be.

Les candidatures doivent être introduites auprès de Monsieur le Bourgmestre de et à 7320 BERNISSART pour le 15 mars 2023 au plus tard et accompagnées des documents demandés , soit par recommandé ,soit déposées contre accusé de réception, au centre administratif du préau à Bernissart ,rue du Fraity,76 , service secrétariat, du lundi au vendredi de 8 h15 à 11h45 et de 12h 45 à 16H15.

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale,

Le Bourgmestre ,

Véronique BILOUET



Roger VANDERSTRAETEN